



## Prime d'assurance locataire pour travaux faits par le propriétaire

Par **MightyMoe**, le 14/10/2019 à 08:51

Bonjour,

Suite à un dégât des eaux, notre assurance (locataire) propose de faire intervenir une entreprise (qui nous a envoyé un devis). Mais le propriétaire souhaite faire intervenir son entrepreneur habituel et que nous lui version la prime d'assurance, sans que nous ayons le devis de son entrepreneur.

Est-ce que c'est légal ? Est-ce qu'on risque des complications si on doit faire reprendre les travaux ?

Intuitivement j'aurais pensé que vu que c'est notre assurance, c'est à nous de décider qui faire intervenir, mais je ne suis pas très sûr de ce que le propriétaire peut réclamer.

Merci beaucoup pour votre aide !

Par **Tisuisse**, le 14/10/2019 à 09:49

Bonjour,

Que votre propriétaire se mettent en relation avec votre assurance et se débrouille avec elle.

Par **P.M.**, le 14/10/2019 à 10:16

Bonjour,

Je vous conseillerais de faire part par écrit à votre assurance de la réponse du propriétaire avec ses coordonnées pour qu'éventuellement un contact puisse s'établir ou savoir qu'elle est sa position...

Par **MightyMoe**, le 14/10/2019 à 23:12

Merci beaucoup, je pense que c'est le plus logique aussi.